Terrain expropriation par la communauté des boucles de la seine

---
Par Tartine

Bonjour
Nous avons un terrain qui est revendique par la commune de sartrouville il aurait été vendu en 1986.horsma mère est décédé le 18,6,1984 ?il faudrait m expliquer car ma mère était la propriétaire
Mer
Synthèse?

Par yapasdequoi

STOP

Par Tartine

Stop à quoi?

Par yapasdequoi

aux multiples posts

Par Tartine

Je ne posterais plus de post comme vous dites je croyais à plus de compreantion
Carpe diem

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est le quatrième sujet que vous ouvrez sur la même question et il vous a été apporté des réponses.

Celles-ci ne sont ni complètes ni précises parce que vous n'avez pas fourni toutes les données nécessaires.

J'ajoute que ce forum est gratuit et que les participants qui vous répondent le font bénévolement, ils n'ont aucune obligation envers vous.

Au bout de la quatrième même question sur le même sujet ces bénévoles commencent à fatiguer et cessent de s'intéresser à votre problème. Vous êtes en litige avec une communauté de communes. Si vous ne pouvez le résoudre par vous-même ni même le formaliser de manière à ce qu'il puisse vous être apporté des réponses utiles, il ne vous reste qu'à vous adresser à un avocat et lui verser des honoraires. Il saura vous répondre.